

*Ce texte est une commande du conseil permanent
de la Conférence des évêques de France
afin d'alimenter la discussion et la recherche entre les évêques.
Selon les possibilités du calendrier, il a été discuté
par l'équipe épiscopale et le conseil presbytéral auparavant.*

L'abondance des notes s'explique par le fait que la communication orale devait durer moins d'1/4h.

Loire, terre de mission¹

Vous pardonnerez l'allusion prétentieuse du titre. Il voudrait situer nos efforts, et leur enjeu, en perspective historique et, surtout, missionnaire. La question de l'avenir des communautés passe par celle du dispositif pastoral du diocèse avec deux impératifs : celui du réalisme de nos forces et l'adaptation nécessaire à la mission *ad gentes* devenue massivement notre raison d'être².

I- Constat général

Le diocèse de Saint-Etienne a connu une restructuration en 1999 : Trente paroisses ont été érigées se substituant aux trois cents précédentes³. Trente équipes d'animation pastorale (EAP) ont été constituées comprenant, chacune, un curé, des prêtres⁴, les diacres⁵, les animateurs laïcs en pastorale⁶.

D'ici un ou deux ans, il n'y aura qu'une vingtaine de prêtres ayant les aptitudes, le goût et l'âge pour être le pasteur propre de ces trente paroisses. Devant la difficulté, depuis deux ou trois ans, de trouver un curé par paroisse, deux questions se sont imposées :

- Une question pour aujourd'hui (ou hier) : Que devient la responsabilité curiale quand une paroisse ne peut plus être équipée d'un curé au sens plein du terme⁷ ?

¹ Le diocèse de Saint-Etienne ne comprend que deux des trois arrondissements du département de la Loire : Saint-Etienne et Montbrison (le Roannais est resté à Lyon). Il s'étend sur 300 communes et a 580 000 habitants.

² Cf. le dossier *Indifférence religieuse, visibilité de l'Eglise, évangélisation* proposée à la réflexion de l'assemblée plénière de novembre 2009 ; il permet d'aborder notre « situation éprouvante » en termes de discernement pour la mission. Alors que nous parlons d'initiation chrétienne, comment ne pas s'interroger sur le nombre des confirmés en rapport avec celui des baptisés : Sur 6 054 personnes baptisées en 1979, 475 ont été confirmés en 1994 (15 ans plus tard, âge moyen de la confirmation) ; sur 5300 baptisés en 1994, 270 sont confirmés en 2009 : environ 7% des baptisés en 1979 et 5% des baptisés en 1994 sont confirmés. La situation générale est décrite avec un réalisme certain dans *Ecclesia in Europa* avec les nouveaux aréopages. Cf *Novo millennio ineunte* n. 40 : « on doit considérer comme désormais dépassée, même dans les pays d'ancienne évangélisation, la situation d'une « société chrétienne » qui ... se référerait explicitement aux valeurs évangéliques ».

³ Il sera peu question des mouvements dans cette note. D'une part le diocèse de Saint-Etienne a fait le choix au moment de l'érection des paroisses nouvelles de faire de celles-ci des « communions de communautés » aux quelles sont reliées les équipes locales des mouvements ; d'autre part, il ne faudrait pas exagérer une fausse dichotomie : les acteurs des paroisses sont bien souvent des membres des mouvements. L'un étant le vivier de l'autre, et réciproquement ! En 1999, cinq prêtres avaient été nommés *Délégués diocésains à l'apostolat des laïcs* ; il y en a trois aujourd'hui et leur succession, parmi les prêtres, est loin d'être assurée. Cf. rapport de Mgr Maupu sur les mouvements et associations de fidèles pour l'assemblée plénière de novembre 2009.

⁴ 22 paroisses ont 1 à 3 vicaires, au total 31 prêtres qui sont membres de l'EAP. 68 autres prêtres « apportent leur concours » sans être dans l'équipe pastorale, la plupart en raison de leur âge. 70 autres prêtres sont retirés du service pastoral ordinaire.

⁵ Le diocèse compte 27 diacres dont 25 sont en EAP sur 17 paroisses.

⁶ 151 ALP dont les 2/3 sont salariés à temps partiel pour la plupart. Voir en annexe la répartition par paroisse.

⁷ L'éventualité de restructurer à nouveau n'est pas envisagée. Cela ne résoudrait pas la question des hommes disponibles.

- Une question pour (aujourd'hui et) demain : que devient la paroisse elle-même ? Et, donc, l'initiation chrétienne, la mission, les mouvements, etc⁸. ?

En ce qui concerne la première question, pour ne pas agir isolément, il a semblé utile à une dizaine d'évêques de partager leur manière de faire pendant trois rencontres⁹. Il en est ressorti une certaine convergence : désir de maintenir les structures paroissiales actuelles mais nécessité d'ajustements. C'est la pratique actuelle du diocèse de Saint-Etienne.

II- Ajustements prémices vers des modifications plus profondes

10 ans après la mise en place des trente paroisses, le diocèse ajuste son dispositif pastoral, certes pour combler des manques mais avec deux perspectives liées à la mission :

- a) Permettre aux paroisses de mettre en œuvre le renouvellement de l'initiation chrétienne dans lesquelles elles sont maintenant engagées¹⁰.
- b) Promouvoir le dialogue Eglise-société, comme figure décisive de la mission dans le contexte actuel, en donnant au mot dialogue toute sa profondeur¹¹.

Quels sont ces ajustements ?

1. La mise en place de trois modérateurs avec équipe en charge pastorale¹². Au bout d'un an, le bilan est en demi-teinte. Certes, les paroisses tournent ; mais, en prenant les choses par un bout ou par un autre, un prêtre qui est, en outre, modérateur est moins présent à sa première mission, et l'EAP s'en ressent.
2. Le développement de *Secrétaires pastorales* : soit spontanément soit de manière concertée est apparue la figure d'une animatrice laïque en pastorale, pilier de l'EAP, coordinatrice et que nous appelons *Secrétaire pastorale*. Le bilan est, lui, très positif : il y a parfois de la graine de chef de communauté¹³.
3. La mise en place de huit *Délégations* chargées de développer et de rendre davantage visible le dialogue d'amitié et de salut que le diocèse propose à la société ligérienne¹⁴. Elles donnent au diocèse un beau souffle et de vraies joies.

⁸ Le document souligne l'absence de pasteur propre indispensable pour qu'une paroisse existe ; on pourrait aussi faire état de difficultés à renouveler les ALP : 13 ALP n'ont pas trouvé de successeur en septembre 2009. De plus en plus de paroisses présentent à l'appel de l'évêque des personnes néophytes. Cette dernière remarque a un côté positif intéressant.

⁹ Les rencontres ont eu lieu au rythme de nos assemblées en 2008 et 2009. Le compte rendu final a été versé au dossier de cette réflexion sur l'*avenir de nos communautés*.

¹⁰ Le diocèse de Saint-Etienne a promulgué des orientations pour la catéchèse et l'Initiation chrétienne le 5 septembre 2008 et s'est donné cinq ans pour les mettre en œuvre.

¹¹ « La vérité est, en effet, *lógos* qui crée un *diá-logos* et donc une communication et une communion », *L'amour dans la vérité*, 29 juin 2009, n. 4. Cf. Dossier *Indifférence ...* « Pratiquer des dialogues véritables » p. 38. Ce deuxième axe est redevable au sillon creusé par l'action catholique.

¹² Deux sont curés de la paroisse voisine ; un autre est un prêtre ayant une mission diocésaine pour les jeunes adultes.

¹³ 11 paroisses sur 30 s'en sont dotées au bout d'un an. Une critique possible est celle de la cléricisation de laïcs ou d'un risque de prise de pouvoir. Ces questions ne concernent-elles pas aussi les prêtres ? Ni plus ni moins. D'autres diocèses ont choisi d'autres noms : *Délégué pastoral*, *Animateur Laïc Pastorale Paroissiale*, *responsable de la communication*, *coordinatrice* ...

¹⁴ Il s'agit des *Délégations au développement personnel et à la spiritualité hors frontières ; aux questions sociales et à la solidarité ; au monde judiciaire ; au monde de la santé ; au monde des jeunes adultes ; au monde rural ; à la*

4. Dans le cadre de ces délégations, le choix de donner mission à deux prêtres alors qu'ils auraient pu être curés c'est-à-dire le choix de ne pas mobiliser toutes les énergies sacerdotales dans le ministère de curé au risque d'ignorer des charismes ou des secteurs de la mission.
5. La présence de prêtres venus d'ailleurs soit par la création volontaire d'une équipe Prado internationale soit par l'accueil de propositions¹⁵ ; pour la première fois dans le diocèse de Saint-Etienne, un prêtre étranger est curé.
6. A ces décisions, il est juste d'ajouter l'émergence de pratiques dites d'évangélisation : groupe de prière avec évangélisation de rue ou à consonance évangélique¹⁶ ; parcours alpha ou autre ; adoration perpétuelle ; prière des mères de familles, pèlerinage des pères de famille ; conférence-témoignage, etc¹⁷.

Ces ajustements maintiennent les paroisses dans un fonctionnement qui donne globalement satisfaction¹⁸. Mais ils sont aussi les prémices de modifications plus profondes¹⁹ en donnant des pistes plus audacieuses si l'on veut bien se donner la peine du discernement : itinérance pour la mission, vérité et bonheur d'une attitude de dialogue avec la société, ministère reconnu de laïcs, non maîtrise du travail de l'Esprit Saint.

En fait, ces modifications plus profondes s'imposent : d'une part, les paroisses actuelles ne pourront pas supporter les déficits prévisibles dans les prochaines années et, d'autre part, les ajustements ne libèrent pas suffisamment le dynamisme pour la mission telle que Jean-Paul II l'a proposé au passage du millénaire dans cette expression saisissante : *Repartir du Christ*²⁰.

famille ; au monde de la musique. A celles-ci s'ajoutent la Déléguée à la communication chargée de communiquer mais aussi de dialoguer avec le monde des médias locaux et le Chargé de mission auprès des collectivités territoriales. A noter qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une pastorale pour un secteur mais bien d'une mission de dialogue avec la société civile. Bien entendu, ces délégations ne sont pas nées ex nihilo. Elles poursuivent une pratique du dialogue entre la société et l'Eglise établie par des associations ou des individus. La mise en route de ces délégations est dépendante de l'opportunité, de la disponibilité et des charismes des personnes susceptibles d'en recevoir la charge.

¹⁵ Le diocèse accueille cinq prêtres à plein temps (dont l'un est curé) : trois prêtres d'Afrique et un de Madagascar plus un prêtre français d'une communauté nouvelle. Un séminariste vietnamien se prépare au diaconat et pourrait servir un temps dans le diocèse avant de repartir. Enfin, deux prêtres étudiants contribuent à la vie pastorale

¹⁶ *Loire en Gloire* : un groupe de prière, dans la mouvance de *Paris tout est possible*, qui a été capable de réunir un millier de personnes pour une convention de trois jours à Saint-Etienne sans l'appui des paroisses ou du diocèse.

¹⁷ Il s'agit le plus souvent de propositions qui visent ou conduisent à une revitalisation de communautés ou bien à soutenir des jeunes ou des familles dans leur choix d'une vie chrétienne affirmée en dépit de la pression de la société.

¹⁸ La notion de « satisfaction » est difficile. Outre le fait qu'en dix ans elles ont acquis une stabilité, elles ne laissent pas apparaître d'autres difficultés majeures qu'un épuisement certain des forces vives.

¹⁹ La réception des paroisses érigées en 1999 et celle de plus en plus facile des modifications récentes de l'organisation pastorale est le signe que le peuple de Dieu sait que désormais les choses ne seront plus comme avant.

²⁰ Précisons : les acteurs de la pastorale sont bien au service du Christ. Mais, il est aussi indéniable que leurs préoccupations apparaissent surtout liées à la vie de son Eglise voire à son fonctionnement. Les feuilles paroissiales (de rentrée) ont souvent mis à la une les *dimanche autrement* ou autres initiatives ecclésiales plutôt que le Christ lui-même.

III- Du maillage territorial à un dispositif de terre de mission²¹

Osons maintenant la deuxième question, la question d'aujourd'hui et de demain : *Que deviennent les paroisses et la mission qu'elles assument ?* Au fond, les paroisses sont-elles encore des paroisses²² ? Il serait honnête de remarquer que, en droit, les solutions adoptées pour pallier à l'absence de curé dans certaines paroisses devraient être provisoires comme le commande leur statut d'exception²³. Ce n'est pas le cas.

De plus, l'impossibilité de mailler le territoire ne concerne pas seulement le ministère du « pasteur propre » ou la difficulté de trouver des ALP. Combien d'énergies dépensées par les EAP pour installer puis renouveler d'une part les équipes relais²⁴ et, d'autre part, dans les relais les équipes funéraires, les équipes d'accueil, les équipes liturgiques²⁵, etc. Le temps n'est-il pas venu de mettre cette énergie au service plus direct de la Parole de Dieu selon un autre dispositif pastoral ?

Pourquoi fait-on référence souvent au canon 517 alors que le c. 516,2 semble davantage correspondre à notre situation de terre de mission : *Là où il n'est pas possible d'ériger des communautés en paroisse ou quasi-paroisse, l'évêque diocésain pourvoira d'une autre manière à la charge pastorale.* Certes, il n'est pas écrit : « là où il n'est plus possible de maintenir ... » mais le Code pouvait-il s'exprimer autrement²⁶ ?

En cherchant et en discernant à partir des ajustements exposés précédemment, les principes suivants sont apparus :

- a) La mise en œuvre de chemins d'évangélisation doit primer sur la recherche de solution pour administrer nos paroisses.
- b) Une proposition d'équipes itinérantes pour les territoires qui ne seront plus maillés est indispensable et conforme à ce qu'est la mission selon l'Évangile ; ce peut être l'enseignement premier des prêtres venus d'ailleurs : l'itinérance comme élément intrinsèque de la mission²⁷.

²¹ Il faut sans doute se méfier d'une transposition de ce qui existe ou a existé dans d'autres continents. La situation est originale par le fait que ce territoire a été terre de chrétienté. Cependant, il y a des fondamentaux de la mission chrétienne. Il ne faudrait pas non plus comprendre que la mission ne commencera que lorsque les structures seront adaptées. L'intention missionnaire était bien présente au moment de la restructuration des paroisses. Le développement du catéchuménat et nombre de réalisations montrent que les chrétiens désirent être missionnaires. Mais nos paroisses demeurent très occupées par leur fonctionnement et l'animation des services.

²² L'histoire de la paroisse révèle des formes diverses. Nous prenons la paroisse et sa mission telles que les définit le code de droit canonique et les documents contemporains. Il est patent que le curé des paroisses du diocèse de Saint-Etienne ne peut pas assumer « les fonctions spécialement confiées » comme la célébration des funéraires (CIC 530) ; Il ne peut plus lui être fait obligation d'habiter proche de l'église (CIC 533 § 1). Les prescriptions concernant l'église paroissiale peuvent-elles s'appliquer dans le cas d'une paroisse ayant une vingtaine d'églises ?

²³ Communauté de personnes non revêtues du caractère sacerdotal avec modérateur (CIC 517, 2) ; un curé ayant la charge de plusieurs paroisses (CIC 526) ; administrateur paroissial (CIC 539).

²⁴ Appellation habituelle des équipes (ou personne) qui assurent la présence (le relais) paroissiale pour deux ou trois communes ou villages ou clochers.

²⁵ Combien de fois n'entendons-nous pas dans les visites pastorales : « le problème c'est le renouvellement » ; ou bien, « cela va aller cette année car il y a une messe de moins par mois, car on a réduit le temps d'accueil, car on a regroupé nos équipes », etc. ?

²⁶ Le diocèse de Toulon propose une réflexion intéressante sur la mise en place de nouvelles pratiques ecclésiales dans le paysage paroissial, en quelque sorte ne pas rapiécer d'anciennes outres mais engranger outres nouvelles et outres anciennes.

²⁷ Cf. les expériences des communautés nouvelles ou plus anciennes comme la Congrégation de la mission ou bien la famille ignatienne. Cette dernière est relatée dans Frédéric Fornos, sj, et Xavier Nucci, sj, « L'itinérance apostolique », *Cahier de l'Atelier*, n° 515, oct-déc 2007, p. 96-106. Voir aussi la réflexion au sein de l'Eglise

- c) La communauté (à commencer par celle domestique) est un élément indispensable pour que l'Évangile prenne racine. Elle peut s'envisager à distance des clochers vieillissants. La distance du ministère ordonné doit être pleinement assumée -c'est un fait ; mais sa nécessité doit être assumée plus encore, mais cela ne peut être dans la seule figure du curé (ou du vicaire)²⁸.
- d) Il n'est plus nécessaire de chercher des solutions étales pour tout le diocèse, une sorte de plan « B »²⁹. D'ailleurs, le fait que la baisse du nombre de prêtres entraîne des changements est aujourd'hui acquis, ou presque, et facilite la réception de changements plus radicaux³⁰.
- e) Enfin, la question se pose différemment en zone urbaine et en zone rurale³¹.

Proposition d'ériger des zones de mission en milieu rural³²

1. Une zone de mission comprendrait trois paroisses actuelles, dont l'une a un centre (8 à 15 000 habitants) avec un fonctionnement paroissial classique. Les deux autres seraient irriguées depuis le centre avec une ou deux équipes itinérantes. Les demandes de mariage et des sacrements d'initiation chrétienne des trois paroisses seraient toutes assumées par le centre ainsi que la formation continue.
2. Cela impliquerait donc de susciter et former des équipes itinérantes, composées de ministres ordonnés, prêtre et diacre, et de personnes laïques (ALP) et, si possible, religieux ou religieuse, pouvant planter leur tente pendant plusieurs jours dans un secteur géographique. Elles seraient formées pour leur mission : annoncer le kérygme, visiter les malades et les familles en deuil, rencontrer les habitants en proposant tel ou tel dialogue selon les réalités locales, conforter les fidèles regroupés en communauté de base.
3. En effet, les fidèles du territoire seraient invités à constituer des communautés de base, là où deux ou trois peuvent se réunir fidèlement au nom de Jésus Christ, (on proposerait aux équipes locales -relais, liturgique, accueil ...- de se convertir en CB) avec deux piliers essentiels, prière et charité, et une orientation : la mission. Le diocèse les accompagnerait en leur donnant une règle de vie et, au fur et à mesure, quelques missions locales, indépendamment de l'entretien, de l'ouverture et la fermeture de l'église³³.
4. Cela suppose de susciter et définir un ministère de chef de communauté pour ces communautés de base.

Réformée de France : « Des ministères négligés : L'évangéliste itinérant », *Revue réformée* 2000/5 et « Conseils pratiques touchant à l'éthique du ministre itinérant », *idem* 2005/3.

²⁸ L'expérience du diocèse de Poitiers a tracé un chemin utile. Elle rejoint d'autres initiatives ou est rejointe par elles : maisonnée de la communauté de l'Emmanuel ; communauté du Chemin néo-catéchuménal, « Eglise de maison » dans l'Eglise réformée de France, etc.

²⁹ La mise en place de l'équipe internationale Prado, qui n'est pas transposable, n'a pas fait de difficulté ; la nomination d'un vicaire forain sur un ensemble de trois paroisses n'a pas fait difficulté alors qu'il est unique dans le diocèse.

³⁰ De récentes dispositions, comprenant la suppression de messes dominicales, ont été bien reçues.

³¹ Le diocèse de Saint-Etienne a l'habitude de distinguer les paroisses urbaines, péri-urbaines et rurales.

³² Cette proposition vient d'être faite au curé de la paroisse du centre ... L'année 2009/2010 devrait permettre d'en préparer la mise en œuvre pour septembre 2010 ... ou bien de la rejeter !

³³ La présence des 300 églises communales est, certes, un atout. Encore faut-il qu'elles vivent sur un autre registre que celui d'un bâtiment fait pour une pratique paroissiale de village (messe dominicale, baptême, mariage, enterrement), registre très présent chez nombre d'élus. Une récente réflexion sur une église fermée pour travaux depuis plus de 10 ans envisage un lieu de culte d'abord ouvert pour être le lieu de la prière de la communauté (de base) locale et, aussi, pour être un espace accueillant à ceux qui sont extérieurs à la communauté, une réserve du sacré disponible à tous.

5. La mission aurait ses temps forts au moment des passages des équipes itinérantes en lien avec la ou les communautés de base du secteur visité (10 à 12 jours comprenant 2 dimanches). Ensemble, ils prépareraient ces journées.
6. Dispositions complémentaires :
 - Les prêtres qui assurent sur cette zone de mission le service paroissial et la mission itinérante habiteraient ensemble au centre. Le nombre des messes serait réduit à une par prêtre³⁴.
 - Conserver le réseau des équipes funérailles appuyé sur le centre et sur le service diocésain.

Le réseau des mouvements et associations de fidèles, dans ce contexte, apparaît comme d'autant plus nécessaire : leur savoir faire et savoir être en matière de fondation et de vie communautaire sont précieux. Ils constituent comme une irrigation pour animer et soutenir la rencontre décisive et missionnaire de la société avec l'Évangile³⁵.

Qu'en est-il en zone urbaine ? Il n'y a pas de projets précis mais de nombreuses interrogations liées entre autres au surnombre d'églises en centre-ville³⁶. Doivent-elles, au contraire du milieu rural, devenir ou redevenir paroisse, sinon communauté de base, avec une vie plus simple et moins équipée de structures ? Ces lieux d'Église pourraient-ils, chacun selon sa grâce, repérer une ligne de dialogue avec la société³⁷ ?

Cet été, lors du décès subi d'un curé de 62 ans, je me suis entendu dire : *c'est le début de la fin*. Quelques temps plus tard, j'entendais, grâce à la liturgie, le prophète Aggée :

Ainsi parle le Seigneur de l'univers : réfléchissez à ce que vous devez faire. Allez dans la montagne, rapportez du bois pour rebâtir la maison de Dieu (1, 7-8)³⁸.

Comment ne pas entendre la montagne comme un rappel du temps d'épreuve que fut le retour d'exil, aussi temps de grâce marqué par la Théophanie où Dieu parle enfin pour tous ? Comment ne pas voir dans le bois pour rebâtir la maison, la croix du Christ et son mystère pascal ?

Aggée poursuit : *Je prendrai plaisir à y demeurer, et j'y serai glorifié. Parole du Seigneur.*

Le 31 octobre 2009,

✠ Dominique LEBRUN
Evêque de Saint-Etienne

³⁴ Afin de leur permettre une vraie disponibilité pour des missions itinérantes ou de répondre à des appels, y compris et surtout le dimanche.

³⁵ La diffusion rapide de nouveaux médias liés au numérique, sans oublier radio et télévision catholiques, est un appui pour penser les relations avec la population et la société autrement que par un quadrillage territorial.

³⁶ La paroisse du centre-ville de Saint-Etienne possède huit églises sur une surface de 3 km² environ.

³⁷ Plusieurs indices font penser que la solution de regrouper en ville a succombé à la tentation de vouloir tout garder. Il s'agit sans doute d'une étape utile sinon nécessaire avant la refondation de communautés.

³⁸ 1^{ère} lecture du jeudi de la 25^{ème} semaine et office des lectures du dimanche de la 28^{ème} semaine du temps ordinaire.